gardé présente à l'esprit la nécessité de maintenir, conformément à la stratége de l'OTAN, des forces suffisantes et disponibles à bref délai, aussi bien classique que nucléaires, pour la défense du continent européen et de l'ensemble de zone OTAN. Ils ont pris note des résultats positifs des consultations sur le forces canadiennes destinées à l'OTAN, entamées avec les autorités du Canaca à l'issue de la réunion du Comité des plans de défense du 28 mai 1969. I Ministres ont souscrit des engagements de forces pour l'année 1970 et entériné un certain nombre de mesures correctives propres à maintenir, dans la régici Centre de l'Europe, des forces adéquates; d'autres mesures du même ordre son par ailleurs, à l'étude.

Les Ministres ont discuté des mesures nécessaires à la mise application de la stratégie OTAN de la défense avancée, fondée sur une ripost graduée, ainsi que des dispositions relatives au renforcement, en période tension, des forces de l'OTAN immédiatement opérationnelles. Ils ont également pris note d'un rapport préliminaire concernant une étude approfondie entrepris sur les potentiels militaires comparés de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, donné des instructions pour la poursuite de cette étude. Les Ministres ont, outre, passé en revue l'état d'avancement d'autres études intéressant les plans de défense, notamment de celles qui ont trait à l'amélioration de la défense de exprim flancs.

12. La Session ministérielle a également donné aux Ministres de Défense des pays représentés au Comité des questions de défense nucléau (Belgique, Canada, Danemark, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Norvè Portugal, Turquie, Grande-Bretagne et États-Unis) l'occasion de passer en revu les travaux poursuivis par le Groupe des plans nucléaires au cours de l'anné écoulée, ainsi que le programme des travaux futurs de ce Groupe. Le Comit des questions de défense nucléaire a décidé qu'à compter du 1er janvier 1970 le Groupe des plans nucléaires sera composé de représentants des pays suivants Canada, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Norvège, Turquie, Grande-Bretagne États-Unis.

Agissant sur la recommandation du Comité des questions de défer 13. nucléaire, le Comité des plans de défense a adopté deux documents établis par l'Contrô Groupe des plans nucléaires à sa réunion de novembre dernier aux États-Uris et énoncant les principes directeurs de la procédure à suivre pour les consultation contrôl nucléaires et l'emploi tactique éventuel d'armes nucléaires dans la défense d la zone du Traité. Ces documents reflètent la stratégie OTAN de riposiconfirm graduée qui a été adoptée en décembre 1967 et demeure inchangée.

14. La prochaine réunion du Comité des plans de défense en sessione ministérielle aura lieu au printemps 1970.

La prochaine Session ministérielle de printemps du Conseil aursi lieu en Italie, les 26 et 27 mai 1970.

Rétabl

respec

olitiq 'Eurc non-in politiq contre interpr bosent

foute a

sans co

et les mieux Consei fåire Minist procéd fåire ra

devrait

radue

trouve

jusqu'i poi

plora elle deman possibl

mutuel